

Date de préparation : 29 juillet 2025

Section 1: IDENTIFICATION

Nom du produit : WinField Diquat 240

Numéro ARLA : 35429
Utilisation du produit : Agricole.

Restrictions d'utilisation : Ne pas utiliser là où un contact avec des aliments ou de l'eau

potable est possible.

Fabricant/Fournisseur: WinField United Canada, ULC

101-302 Wellman Lane Saskatoon, SK S7T-0J1

Numéro de téléphone : 1-888-975-4769

Téléphone d'urgence: Appels d'urgence (Rocky Mountain Poison & Drug Safety

(RMPDS)): 1-877-496-3329

Appels en cas de déversement (CHEMTREC) : 1-800-424-9300 ou +1-703-527-3887 (international)

Date de préparation de la FDS: 29 juillet 2025

Section 2: IDENTIFICATION DE(S) DANGER(S)

INFORMATIONS SGH

Classification: Matières corrosives pour les métaux, Catégorie 1

Toxicité aiguë - voie orale, Catégorie 4

Toxicité aiguë - par contact cutané, Catégorie 4 Toxicité aiguë - par inhalation, Catégorie 2

Irritations cutanées, Catégorie 2 Irritations oculaires, Catégorie 2A Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

Toxicité pour certains organes cibles (Exposition unique), Catégorie 3 - Irritation

des voies respiratoires

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée), Catégorie 1

ÉLÉMENTS DE L'ÉTIQUETTE

Pictogramme(s) de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de Peut être corrosif pour les métaux.

danger: Nocif en cas d'ingestion.

Nocif par contact avec la peau.

Mortel par inhalation.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut irriter les voies respiratoires.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées



Date de préparation : 29 juillet 2025

ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

Prévention: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Ne pas respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants/vêtements de protection/lunettes de protection/protection du

visage.

Porter un équipement de protection respiratoire.

Intervention: EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en

cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir

dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Rincer la bouche.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.

Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux

environnants.

Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche.

Garder sous clef.

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec une doublure intérieure

résistante.

L'élimination: Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux lois et

réglementations locales, nationales et régionales en vigueur.

Dangers non classés ailleurs : Sans objet.
Ingrédients dont la toxicité est inconnue : Aucun.

Ce produit est considéré comme dangereux selon la Norme sur la communication des risques de l'OSHA, (29 CFR 1910.1200).

Ce produit est considéré comme dangereux selon le Règlement sur les produits dangereux.

Section 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

Ingrédient(s) dangereuxNoms
communs/synonymes :Numéro de
registre CAS% en poids.Dipyrido[1,2-a:2',1'-c]pyrazinediium, 6,7-Dibromure de diquat85-00-737.3

dihydro-, dibromure



Date de préparation : 29 juillet 2025

Section 4: PREMIERS SOINS

Inhalation: En cas d'inhalation: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir

dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler

immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Symptômes et effets aigus et différés : Mortel par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Les signes et les symptômes peuvent comprendre de la toux, des éternuements, un écoulement nasal, des maux de tête, une

raucité de la voix et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux : Rincer à l'eau avec soin pendant au moins 20 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

Symptômes et effets aigus et différés: Provoque une sévère irritation des yeux. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des enflures, de la douleur, des dilacérations et une vision trouble ou voilée.

Contact avec la peau :

En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Symptômes et effets aigus et différés : Nocif par contact avec la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation cutanée. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des enflures et des démangeaisons localisées.

Ingestion:

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Si des vomissements surviennent naturellement, faire pencher la victime vers l'avant pour réduire les risques d'aspiration. NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

Symptômes et effets aigus et différés : Nocif en cas d'ingestion. Peut causer une irritation gastro-intestinale. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des douleurs abdominales, des problèmes d'estomac, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Conseils généraux :

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin

(si possible, lui montrer l'étiquette ou la FDS).

Remarque à l'intention des médecins :

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

Section 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

INFORMATIONS SUR L'INFLAMMABILITÉ ET L'EXPLOSION

Non-combustible, la substance ne brûle pas mais peut se décomposer sous l'effet de la chaleur et générer des gaz corrosifs et/ou toxiques. Le contact avec des métaux peut produire de l'hydrogène, un gaz inflammable. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

WinField Diquat 240

Date de préparation : 29 juillet 2025

Si une citerne (routière ou ferroviaire) ou une remorque est impliquée dans un feu, ISOLER 800 mètres dans toutes les directions; de plus, envisager une première évacuation pour 800 mètres dans toutes les directions.

Incendie de Citernes, Remorques ou Wagons: Combattre l'incendie d'une distance maximale ou utiliser des lances ou canons à eau télécommandés. Empêcher l'infiltration d'eau dans les contenants. Refroidir les contenants à grande eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Se retirer immédiatement si le sifflement émis par les dispositifs de sécurité augmente ou si la citerne se décolore. TOUJOURS se tenir éloigné d'une citerne engouffrée par les flammes.

Sensibilité au choc : Cette matière n'est pas sensible aux chocs.

Sensibilité aux décharges

statiques:

Cette matière est sensible aux décharges d'électricité statique à des températures égales ou supérieures au point

d'éclair.

MOYENS D'EXTINCTION Agents extincteurs appropriés :

Incendie de petite taille : Poudre chimique sèche, CO2 ou

eau pulvérisée.

Incendie de grande taille : Poudre chimique sèche, CO2, mousse antialcool ou eau pulvérisée. Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque. Endiguer l'eau de combat d'incendie afin d'en disposer adéquatement;

ne pas disperser le produit.

Agents extincteurs non appropriés : Ne pas employer de jet d'eau.

Produits de combustion : Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Bromure d'hydrogène.

Protection des pompiers :

TOXIQUE; l'inhalation, l'ingestion ou le contact cutané avec la substance peut causer de graves blessures ou la mort. Éviter tout contact avec la peau. Les effets liés au contact ou à l'inhalation peuvent être retardés. Un feu peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques. Les eaux de contrôle d'incendie ou de dilution peuvent être corrosives et/ou toxiques et polluer. Porter un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive. Porter un vêtement de protection chimique spécifiquement recommandé par le fabricant. Il peut fournir une protection thermique variant de faible à nulle. Les vêtements de protection pour feux d'immeubles offrent une protection limitée pour les cas d'incendie SEULEMENT; ils ne sont pas efficaces en cas de déversements où un contact direct avec la substance est possible.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Procédures en cas d'urgence :

Par mesure de prévention immédiate, isoler dans un rayon minimum de 50 mètres autour du site du déversement ou de la fuite. Éloigner les curieux et le personnel non-autorisé. Demeurer en amont du vent. Éviter les dépressions de terrain. Aérer les endroits clos.

Mesures de protection personnelle :

Ne pas toucher aux contenants endommagés ou produits déversés sans porter de vêtements de protection appropriés. Employer la protection personnelle recommandée à la section 8.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Précautions pour la

WinField Diquat 240

Date de préparation : 29 juillet 2025

Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-

protection de sols ou les endroits clos. **l'environnement** :

Méthodes de confinement : Si sans risque, arrêter la fuite.

Méthodes de nettoyage: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les

matériaux environnants. Absorber ou couvrir avec de la terre sèche, du sable ou tout autre produit non-combustible et

transférer dans des contenants.

Autres renseignements: Voir la Section 13 pour les consignes d'élimination.

Section 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention:

Ne pas avaler. Ne pas respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Pour de plus amples renseignements sur l'équipement de protection individuel, voir la section 8.

Stockage:

Limiter la quantité de matériel en entreposage. Limiter l'accès à la zone d'entreposage. Afficher des panneaux d'avertissement appropriés. Garder la zone d'entreposage séparée des zones de travail occupées par des personnes. Envisager des systèmes de détection des fuites et d'alarme, selon les besoins. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec une doublure intérieure résistante. Conserver à l'écart des matières incompatibles. Voir Section 10 pour des informations sur les matériaux incompatibles. Conserver hors de la portée des enfants.

Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Directives d'exposition Composant

Dibromure de diquat [Numéro de registre CAS 85-00-7]

ACGIH: 0.1 mg/m³ (VEMP); Peau; A4; Particules respirables (1996)

0.5 mg/m³ (VEMP); Peau; A4; Matière particulaire inhalable (1996)

OSHA: 0.5 mg/m³ (VEMP) [Annulé];

PEL: Limite d'exposition permise **VLE**: Valeur limite d'exposition

VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée **VECD**: Valeur d'exposition de courte durée

C: Valeur plafond

Mesures d'ingénierie : Ventiler de manière à maintenir l'exposition (niveaux de suspension

dans l'air de la poussière, des émanations, des vapeurs, des gaz, etc.)

sous les limites d'exposition recommandées.



Date de préparation : 29 juillet 2025

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)



Protection des yeux et du visage: Porter des lunettes de protection contre les agents

chimiques chimiques et un écran facial complet. S'assurer que des bassins oculaires et des douches d'urgences sont à proximité des stations de travail. Utilisez un équipement de protection oculaire conforme aux normes de la norme CSA CAN/CSA-Z94,3:20 et aux réglementations OSHA de la norme 29 CFR 1910,133 relative aux équipements de

protection individuelle.

Protection des mains : Porter des gants de protection. Pour plus d'informations,

consultez les spécifications du fabricant.

Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection. Des vêtements à

manches longues et des pantalons doivent être portés.

Protection des voies

respiratoires:

Porter un équipement de protection respiratoire. Si les contrôles techniques et la ventilation ne suffisent pas pour contrôler l'exposition à des valeurs inférieures aux limites

autorisées, un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé par NIOSH/MSHA conforme aux

exigences de la norme CSA CAN/CSA-Z94,4-18, avec cartouche de gaz acides/vapeurs organiques et filtre à particules, ou un appareil de protection respiratoire autonome doit être utilisé. Un appareil respiratoire à adduction d'air doit être utilisé lorsque la concentration en oxygène est faible ou que la concentration des produits dans l'air dépasse les limites des appareils de protection

respiratoire à adduction d'air filtré.

Mesures d'hygiène générales : Manipuler conformément aux pratiques établies d'hygiène

industrielle et de sécurité. Consultez un hygiéniste industriel compétent pour déterminer le risque potentiel et/ou les fabricants d'ÉPI pour assurer une protection adéquate.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide brun clair à brun foncé.

Couleur : Brun clair à brun foncé.

Odeur: Inodore.

Seuil olfactif: Pas disponible.

État physique : Liquide.

pH: Pas disponible.Point de fusion / Point de congélation : Pas disponible.



Date de préparation : 29 juillet 2025

Point initial d'ébullition : Pas disponible.

Intervalle d'ébullition : Pas disponible.

Point d'éclair :Pas disponible.Taux d'évaporation :Pas disponible.

Inflammabilité: Sans objet.

Limite d'inflammabilité inférieure :Pas disponible.Limite d'inflammabilité supérieure :Pas disponible.Pression de vapeur :Pas disponible.Densité de vapeur relative :Pas disponible.

Densité relative : 1.2 (Eau = 1) au 20 °C (68 °F)

Solubilité : Soluble dans l'eau.

Coefficient de partage : n-octanol/eau : Pas disponible.

Température d'auto-inflammation : Pas disponible.

Température de décomposition : Pas disponible.

Viscosité cinématique : Pas disponible.

Pourcentage de matières volatiles, % du poids : Pas disponible.

Teneur en COV, % du poids : Pas disponible.

Masse volumique: 1.2 g/mL au 20 °C (68 °F)

Coefficient de répartition eau/huile : Pas disponible.

Caractéristiques des particules : Pas disponible.

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: Contact avec des substances incompatibles. Exposition à la chaleur.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions d'entreposage normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune connue.

Conditions à éviter : Contact avec des substances incompatibles. Exposition à la chaleur.

Substances incompatibles: Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux : Pas disponible.

Section 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË

Produit Toxicité

Orale: Pas disponible.

Dermal: Pas disponible.

Inhalation: Pas disponible.



Date de préparation : 29 juillet 2025

Toxicité des composants

Composant Numéro de DL50 orale DL50 par voie CL50

registre CAS cutanée

Dibromure de 85-00-7 120 mg/kg (rat) 433 mg/kg (rat) Pas disponible.

diquat

Voies d'exposition Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation. Ingestion.

probables:

Organes cibles: Peau. Yeux. Tractus gastro-intestinal. Système respiratoire.

Système cardiovasculaire. Foie. Reins.

Symptômes (y compris les effets différés et immédiats)

Inhalation: Mortel par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Les signes et les

symptômes peuvent comprendre de la toux, des éternuements, un écoulement nasal, des maux de tête, une raucité de la voix et des douleurs au nez et à la

gorge.

Yeux: Provoque une sévère irritation des yeux. Les signes et les symptômes peuvent

comprendre des rougeurs, des enflures, de la douleur, des dilacérations et une

vision trouble ou voilée.

Peau : Nocif par contact avec la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque

une irritation cutanée. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des

rougeurs, des enflures et des démangeaisons localisées.

Ingestion: Nocif en cas d'ingestion. Peut causer une irritation gastro-intestinale. Les signes et

les symptômes peuvent comprendre des douleurs abdominales, des problèmes

d'estomac, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Sensibilisation de la peau : Pas disponible.

Sensibilisation des voies respiratoires : Pas disponible.

Problèmes médicaux aggravés par l'exposition : Pas disponible.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE (à court et à long terme)

Organes cibles: Peau. Yeux. Tractus gastro-intestinal. Système respiratoire. Système

cardiovasculaire. Foie. Reins.

Effets chroniques : Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et provoquer une

irritation.

Cancérogénicité: Le produit n'est pas classé comme cancérogène. Consulter le tableau

ci-dessous « Cancérogénicité des composants » pour obtenir des

informations sur les différents composants.

Cancérogénicité des composants

ComposantACGIHCIRCNTPOSHAProp 65Dibromure de diquatA4NonNonNonNonNon inscrit.

inscrit. inscrit. inscrit.

Mutagénicité : Pas disponible.

Effets sur la reproduction : Pas disponible.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

WinField Diquat 240

Date de préparation : 29 juillet 2025

Effets sur le développement

Tératogénicité: Pas disponible. **Embryotoxicité**: Pas disponible.

Produits synergiques au plan toxicologique : Pas disponible.

Section 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité : Dibromure de diquat (Numéro de registre CAS 85-00-7):

Pseudokirchneriella subcapitata : CE50 = 0.011 mg/L, 96 hr; Cyprinus carpio : CL50 = 13.29 - 190.18 mg/L, 96 hr, statique ; Oncorhynchus mykiss : CL50 = 11.2 mg/L, 96 hr, statique ; Pimephales promelas : CL50 = 14.96 mg/L, 96 hr, statique ; Lepomis macrochirus : CL50 = 35 mg/L, 96 hr, statique ;

Daphnie magna: CE50 = 1.2 mg/L, 48 hr.

Persistance/dégradabilité : Pas disponible.

Bioaccumulation/accumulation : Pas disponible.

Mobilité dans l'environnement : log Pow = -4.6

Autres effets néfastes : Pas disponible.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions relatives à

l'élimination :

L'élimination doit être effectuée en respectant toutes les lois et les réglementations locales, provinciales et fédérales. La réglementation

locale peut être plus stricte que les exigences régionales ou

nationales.

Section 14: INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Département américain des transports (DOT)

Nom officiel d'expédition: UN3265, LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.

(Dibromure de diquat), 8, GE III

Classe:

Numéro ONU: UN3265

Groupe d'emballage : |||

Plaque(s):



WinField Diquat 240 Date de préparation : 29 juillet 2025 FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Transport des marchandises dangereuses Canada (TMD)

Nom officiel d'expédition : UN3265, LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.

(Dibromure de diquat), 8, GE III

Classe: 8

UN3265 Numéro ONU:

Groupe d'emballage : Ш

Plaque(s):

Section 15: INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation fédérale

États-Unis

Cette FDS a été préparée pour répondre à la norme sur la communication des risques de l'OSHA des États-Unis (29 CFR 1910.1200, Hazard Communication Standard).

SARA Title III

Composant	Section 302 (EHS) TPQ (lb)	Section 304 EHS RQ (lb)	CERCLA RQ (lb)	Section 313	RCRA CODE	CAA 112(r) TQ (lb)
Dibromure de diquat	Non inscrit.	Non inscrit.	1000	Non inscrit.	Non inscrit.	Non inscrit.

Réglementations de l'État

Massachusetts

Droit de savoir du Commonwealth pour le Massachusetts aux États-Unis (annexe A, titre 105, article 670.000 du Code de Massachusetts Regulations)

Composant Numéro de registre CAS **Liste RTK** Dibromure de diquat 85-00-7 Inscrit.

New Jersey

Droit de savoir des travailleurs et de la population pour le New Jersey aux États-Unis (article 34:5A-5 du New Jersey Statutes Annotated)

Composant Numéro de registre CAS Liste RTK Dibromure de diquat 85-00-7 Inscrit.

Pennsylvanie

Droit de savoir des travailleurs et de la population pour la Pennsylvanie aux États-Unis (titre 34, chap. 301-323 du Pennsylvanie Code)

Composant Numéro de registre CAS **Liste RTK** Ε

Dibromure de diquat 85-00-7

Remarque: E = Danger pour l'environnement



Date de préparation : 29 juillet 2025

Californie

Proposition 65 de la Californie :

Ce produit ne contient pas de substances connues dans l'État de la Californie pour causer le cancer, des anomalies congénitales ou d'autres dommages au fœtus.

Section 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS

Clause de non-responsabilité :

Les renseignements contenus dans le présent document s'appliquent à la substance désignée, telle que fournie. Ces renseignements peuvent ne pas être valides si cette substance est utilisée en association avec d'autres substances. Il est de la responsabilité de l'utilisateur qu'il satisfasse à la pertinence et à l'exhaustivité de cette information pour son propre usage.

Date de préparation de la FDS: 29 juillet 2025

Version: 1.1

SGH FDS préparé par : Aegis Regulatory Inc.

Téléphone: 1 (519) 488-0351

www.aegisreg.com